

ÉLEVAGE

Synthèse 2024 Ovin-lait

**Provence Alpes
Côtes-d'Azur**

- Contexte de la campagne
- Présentation du système
- Résultats technico-économiques
- Référentiel technico-économique de l'élevage ovin lait



ÉDITO



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

La Chambre d'agriculture réalise chaque année des suivis techniques et économiques en élevage dans le cadre des actions d'acquisition et de diffusion de références financées par le Ministère de l'Agriculture et le Conseil Régional SUD Provence-Alpes Côte d'Azur. Elle accompagne aussi les éleveurs du département dans leurs activités en proposant des outils et des méthodes de travail répondants à leurs besoins.

Les éléments présentés ci-après illustrent une partie des travaux réalisés au cours de l'année 2025 sur la base des résultats technico-économiques des élevages caprins du département en 2024.

Ce travail a été réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence dans le cadre de travaux coordonnés par la MRE et l'Idèle.

Il alimente la connaissance des élevages. Les données technico-économiques sont régulièrement utilisées pour renseigner et conseiller les candidats à l'installation ainsi que les éleveurs qui souhaitent faire évoluer leur système d'élevage.

Ces éléments ne sont bien évidemment qu'une partie des résultats du travail réalisé en 2025.

D'autres données, informations et conseils sont disponibles auprès des conseillères et conseillers de la Chambre d'agriculture, n'hésitez pas à les contacter.

Mathieu SOLDA,

Elu membre du bureau de la Chambre d'agriculture

Référent élevage et pastoralisme

Travaux coordonnés par



Actions financées par





PRÉSENTATION DU SYSTEME



Filière ovin-lait

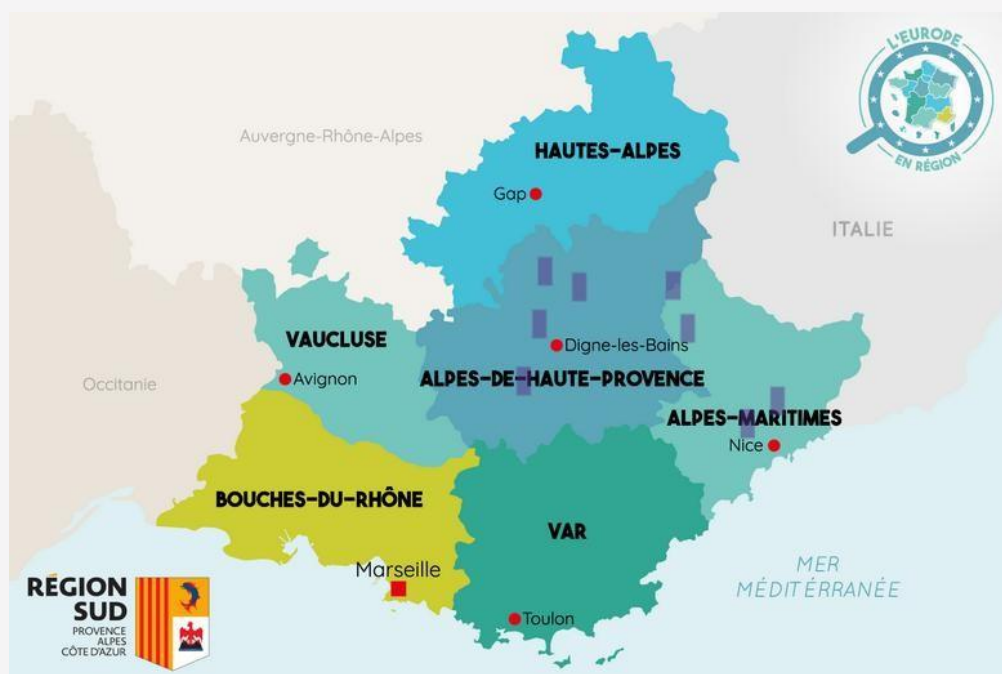
Le système ovin-lait fromager spécialisé PACA

Ce système est composé de 8 fermes localisées en région PACA.

Données repères :

- 2,1 UMO totales dont 1,8 UMO exploitant
- 14 ha de SAU et 66 ha de parcours
- 74 brebis et 12 399 litres de lait transformés et vendus

Localisation des 8 exploitations



En 2024, ces élevages sont situés dans 2 départements, les Alpes de Haute-Provence et les Alpes Maritimes. Ils sont situés en moyenne à 900 m d'altitude, allant de 440 m à 1 280 m.

La poursuite de la hausse des charges dans un contexte toujours difficile pour la commercialisation des fromages a provoqué une baisse des revenus. Des écarts perdurent entre les systèmes avec 3 marqueurs: l'autonomie fourragère, l'accès aux aides, la valorisation des fromages.

Contact : Aurélie VALTON- 06 33 40 75 53 -avalton@ahp.chambagri.fr



PRÉSENTATION DU SYSTEME



Filière ovin- lait

Le système ovin-lait fromager spécialisé PACA

Une valorisation élevée

Ces exploitations transforment entre 7 800 et 19 500 litres de lait en fromages commercialisés principalement en circuits courts. La valorisation du lait est élevée: elle s'établit en moyenne à 5,51 € le litre.

Des surfaces limitées

Les exploitations sont situées en montagne. Elles sont caractérisées par des surfaces récoltables rares et des rendements faibles. Seulement 5 fermes produisent du foin avec une forte variabilité allant de 2 T à 32 T produit. 87% des fourrages sont achetés et la totalité des concentrés. En 2024, la qualité des fourrages achetés était moyenne. Des frais plus importants ont été engagés sur les cultures (engrais, achats de semences, travaux par tiers)

Commercialisation mitigée

En 2024, la commercialisation des fromages s'est bien maintenue et reste plus favorable en zones touristiques en comparaison avec les zones rurales à moindre pouvoir d'achat.

Hausse des charges opérationnelles

En 2024, les charges opérationnelles ont évolué (+10%) avec des prix des concentrés en hausse, ainsi que des frais d'élevage et de commercialisation qui continuent à augmenter.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES – ÉVOLUTION

ANNUELLE



Les élevages de Provence Alpes Côtes-d'Azur

Ces résultats ont été conçus à partir des suivis technico-économiques de 8 élevages ovin-lait fromagers de la région Sud qui en compte 90.

Parmi les 8 fermes, 4 vendent majoritairement à des intermédiaires et 4 en vente directe principalement. La valorisation du litre de lait est meilleure en vente directe mais demande plus de temps de travail que la vente à des intermédiaires (livraison, transporteur).

	2024	Evolution 2023/2024
UMO totale	2,1	- 4 %
EMP	74	- 1 %
SAU	14	0 %
Parcours	66	- 5 %
Production laitière totale	12 399	+ 9 %
Production laitière / UMO	5 850	+ 13 %
Performances laitières / EMP	174	+ 9 %
Foin / EMP	741	+ 11 %
Concentrés / EMP	151	+ 23 %
Valorisation du litre de lait	5,51	+ 3 %
Charges d'alimentation / litre	1,22	+ 2 %
Charges de culture / litre	0,18	+ 24 %
Charges d'élevage / litre	0,63	+ 6 %
Charges de transformation / litre	1,07	+ 19 %
Charges de commercialisation / litre	0,65	- 2 %
Charges de structure / litre	3,82	0 %
Prix de revient du litre de lait	7,42	+ 2 %
Marge brute / EMP hors aides	630	+ 8 %
EBE total	49 922	0 %
EBE / UMO	21 987	+ 2 %
Résultat courant / UMO	13 843	- 7 %

La charge de culture est marquée par une hausse à l'échelle de 4 fermes qui ont cherché à améliorer la productivité de leurs prairies et une ferme a mis en culture des terres qui n'étaient pas travaillées. La production laitière a augmenté associée à l'augmentation des charges d'alimentation. La valorisation du litre de lait continue de progresser assurant la progression de la marge brute.

Malgré tout l'augmentation des charges globales et des investissements réguliers sur les fermes entraînent une baisse du résultat courant.

Filière ovin-
lait



LEXIQUE



Filière ovine- lait

- **UMO (Unité de main d'œuvre)** : correspond au travail fourni par une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année.
- **EMP (Effectif Moyen Pondéré)** : la moyenne des effectifs mensuels en femelles de plus de 6 mois.
- **SAU (Surface Agricole Utile)** : la surface mécanisable de l'exploitation.
- **Litrage produit** : quantité de lait livrée + lait total entré en fromagerie + lait bu par les chevreaux (sauf colostrum) + lait jeté avant l'entrée en fromagerie + autoconsommation de lait.
- **Production laitière / EMP** : Quantité de lait globale produite sur l'exploitation divisée par le nombre de chèvres de plus de 1 an (ayant ou non mis bas).
- **Consommation en concentrés ou en foin** : la consommation des mères et des agneaux. Le concentré peut être de l'aliment du commerce, des céréales ou des protéagineux.
- **Valorisation du litre produit** : c'est le produit lait + le produit fromage divisé par la quantité totale de lait produite. (à ne pas confondre avec la valorisation du litre transformé ou la valorisation du litre vendu ...)
- **Charges opérationnelles** : la somme des charges d'alimentation : concentré consommé (produit ou acheté), estive, achat de grossier, des charges de SFPO (engrais, semence, irrigation...) ainsi que le sanitaire, petit matériel, tonte... La PHAE collective est déduite des frais d'estive.
- **Charges de structure** : les charges liées à l'investissement et au fonctionnement du matériel et des bâtiments, ainsi que les assurances, cotisations sociales, frais de gestion, impôts fonciers...
- **EBE (Excédent Brut d'Exploitation)** : la marge brute totale de l'exploitation à laquelle on retranche les charges de structure sauf celles d'amortissements et de frais financiers.

CONSEIL TECHNIQUE SUR VOTRE ÉLEVAGE

Vous souhaitez :

- Résoudre un problème technique.
- Avoir un avis extérieur sur votre troupeau.
- Préparer un projet de développement.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 160€ HT.

Nous vous proposons :

- Une visite sur place de 2 heures afin de :
 - lister vos questions,
 - préciser vos objectifs, analyser la conduite du troupeau.

Ce sera l'occasion de partager un diagnostic de votre élevage et de vous apporter les premières réponses à vos questions.

- L'envoi d'un compte-rendu succinct et précis listant les réponses à vos questions et les mesures d'amélioration préconisées.

RÉALISEZ LE BILAN TECHNICO ÉCONOMIQUE DE VOTRE ÉLEVAGE

Vous souhaitez :

- Optimiser la performance économique de votre atelier.
- Préparer un projet de développement.
- Étalonner votre coût de production par rapport à des références.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 260€ HT.

Nous vous proposons :

- Une visite sur place de 3 heures permettant :
 - de discuter de vos projets,
 - de collecter les données techniques et économiques de votre exploitation,
 - d'établir un premier diagnostic de votre élevage.

- Un bilan technico-économique accompagné d'un commentaire qui met en évidence les points faibles et qui propose des améliorations à mettre en œuvre.

ACTUALISEZ VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS D'ÉLEVAGE

Vous souhaitez :

- Faire le point de vos papiers et des éléments non conformes à la réglementation.
- Vous mettre en règle au niveau administratif afin d'éviter de lourdes pénalités.

Profitez de l'expertise et des conseils de nos techniciens pour un tarif forfaitaire de : 210€ HT.

Nous vous proposons :

- Une visite sur place de 3 heures afin de :
 - faire l'état de vos enregistrements actuels,
 - noter les points à améliorer et vous aider à les mettre en conformité.
- L'envoi d'un compte-rendu de visite listant les points mis à jour et les tâches restant à effectuer.